



Club Omnisport Solognot de Marcilly

Badminton

DEMANDE D'ADHESION 2025-2026



Toute demande d'adhésion incomplète ne sera pas prise en compte



Coordonnées

Première licence : ☐ Oui ☐ Non

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) : .. / .. / .. / .. / ..

Date de naissance : ... / ... / ...

Email :

☐ DANS L'INTÉRÊT DU DÉVELOPPEMENT DU BADMINTON FRANÇAIS, J'ACCEPTÉ QUE CES INFORMATIONS PUISSENT ÊTRE UTILISÉES PAR LA FÉDÉRATION À DES FINS D'INFORMATION.

☐ J'ACCEPTÉ QUE LA FÉDÉRATION TRANSMETTE MES COORDONNÉES À DES TIERS AFIN NOTAMMENT DE RECEVOIR DES OFFRES PRIVILÉGIÉES ET SÉLECTIONNÉES PAR LA FÉDÉRATION.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition à la divulgation des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

Pour toute demande, adressez-vous à la FFBAD : cnil@ffbad.org

☐ Je ne souhaite pas que mes résultats sportifs soient accessibles sur les sites dédiés.



Règlement de la cotisation

Tarifs pour la saison 2025-2026 :

(qui incluent la licence et l'assurance à 0,35€ pour art L321.4 du code du sport)

- | | |
|---|--------------|
| ☐ Adhésion adulte jeu libre uniquement : | 82 € |
| ☐ Adhésion adulte + cours mardi (25 séances) : | 115 € |
| ☐ Part club sans cours: | 35 € |

Dimanche uniquement => voir avec le bureau

Remise pass'sport possible sur présentation du justificatif.

Remise pour l'apport d'un partenaire (sponsor) :

10% du montant du don plafonné à 25€

Le règlement de la licence peut être effectué en deux fois. Chèque(s) à l'ordre de COSM Badminton.

Les tickets CAF, les chèques vacances et les coupons sport sont acceptés pour régler la licence.

Mode de règlement :

- ☐ Chèques :
- ☐ Chèques vacances :
- ☐ Espèces :
- ☐ CB :
- ☐ Pass'sport :
- ☐ Tickets CAF :
- ☐ Virement (voir RIB) :



LE MAGAZINE OFFICIEL
DE LA FFBAD
À SEULEMENT 2€
POUR 4 NUMÉROS

☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BAD EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE TÉLÉCHARGEABLE DEPUIS MA BOÎTE MAIL

☐ OUI, JE SOUHAITE RECEVOIR 100% BAD UNIQUEMENT SOUS FORMAT NUMÉRIQUE TÉLÉCHARGEABLE DEPUIS MA BOÎTE MAIL

Attention l'adresse mail est obligatoire sinon vous ne recevrez que la version papier par défaut



Créneaux des entrainements (Gymnase de Marcilly)

-  Mardi 20h - 22h : Cours adultes perfectionnement avec entraîneur + jeu libre à 22h
-  Jeudi 18h - 19h30 : Cours enfants et jeunes encadrés par Stan et des bénévoles
-  Jeudi 19h30 - 20h30 : Jeu libre, priorité aux adolescents et adultes débutants
-  Jeudi 20h30 - 23h : Jeu libre, priorité aux adultes confirmés
-  Dimanche 10h - 12h : Créneau jeu libre tout public (vérifier l'ouverture selon planning)



Certificat médical non obligatoire

☐ Est-ce que le questionnaire de santé a bien été rempli ?

Responsabilité

Les dirigeants ne pourront être reconnus comme responsables des accidents survenant :

- 1- Lors des trajets
- 2- Au gymnase tant que la présence des entraîneurs n'est pas vérifiées
- 3- En dehors du plateau de jeu (vestiaires, entrée, espaliers...)

Règlement intérieur

En signant ce document, je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur et le respecter.

Partenariat et compétitions

De 15 à 30% de réduction sur www.lardesports.com avec le code du club, voir auprès des membres du bureau pour la procédure.

La confection de nos tenues sportives fait également partie de ce partenariat.



Je souhaite jouer dans les équipes interclub du club : ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

Depuis 2024, la majorité des tournois est géré via l'application ebad, chaque joueur est libre de s'inscrire individuellement aux tournois proposés.

Les membres du bureau peuvent aider aux inscriptions en cas de problème.

Signature

Je soussigné, atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-annexée, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,35€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD - rubrique assurance.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
- Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
- Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention :
"lu, compris et accepté"

DROIT A L'IMAGE :

Lors de manifestations organisées par la FFBaD, une ligue, un comité et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié, sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la FFBaD et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise la FFBaD à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion de la FFBaD et du badminton à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Les niveaux de garanties sont disponibles sur

le site www.ffbad.org

(<https://echange.ffbad.org/index.php/s/kkD7poBYQootfPD#pdfviewer>)

Le règlement intérieur est disponible à l'adresse

<https://docs.google.com/document/d/1MDP7RXE-LmIgLueYfGsMdAzsW9Ze1jvFkShMxF9pdxs/edit?usp=sharing>



- **RIB** : Pour vos règlements, merci de privilégier les virements vers le compte bancaire du club ci-dessous (règlement adhésion, commande de vêtements, achat de volants...)

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE Siège social : 8 allée des collèges - 18920 BOURGES CEDEX 9		REMISE DE CHÈQUES EN EUROS OU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		N° de remise 0328618
International Bank Account Number (IBAN) FR76 1480 6000 1872 0006 7039 282 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP848		Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement	N° de Chèque	Montant
Code etab 14806	Code guichet 00018	N° de compte 72000670392	Clé RIB 82	
Nom et adresse du titulaire SECTION BADMINTON 113 RUE DES RELAIS 45240 MARCILLY EN VILLETTE		Signature		
Date de la remise		Numéro de compte 7 2 0 0 0 6 7 0 3 9 2	Nb Chèques (50 maximum)	Montant de la remise
		0328618 2222222222222222 072000670392		